



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 MAI 2017

A 20 heures 00, le maire invite les conseillers présents à prendre leur place pour débiter la séance.

**Présents :** Fabien GENET, Magali DUCROISSET, Bernard LAUGERE, Chantal CHAPPUIS, David BEME, Lolita RODRIGUEZ, Yves BAYON, Frédéric COUTO, Laurence ROUVET, Pascal DESCREAUX, Marie-Agnès FORGEAT, Chantal PAPILLON, Alain TREMEAUD, Michèle DEVILLARD, Jean-Paul MARTIN, Geneviève BOWBLIS, Philippe PARIAT, Jean-Marc DATH, Aurore PURAVET, Philomène BACCOT, Judith BERNARDO, Cédric FRADET

**Excusés :** Nicole GEORGES, Thierry DESJOURS, Philippe LAZZARINI, Martine FERRIERE, Anne-Marie MAGNY, Eric COTTERLI

**Absent :** Gérald UHLRICH

**Procuration(s) :** Nicole GEORGES à Lolita RODRIGUEZ, Thierry DESJOURS à David BEME, Philippe LAZZARINI à Magali DUCROISSET, Martine FERRIERE à Bernard LAUGERE, Anne-Marie MAGNY à Judith BERNARDO, Eric COTTERLI à Philomène BACCOT

\*\*\*

Le maire ayant constaté le quorum atteint lors de l'appel, la séance peut se dérouler.

Le conseil municipal désigne, à l'unanimité, Madame CHAPPUIS comme secrétaire de séance.

Le maire donne lecture des décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Celles-ci portent sur les points suivants :

N° DECISIONS	DATE	OBJET
DEC-2017-24	28/03/2017	Contrat de formation avec AFTRAL pour une formation initiale minimale obligatoire « transports de marchandises » du 24/04 au 23/05/2017 à TOULON-SUR-ALLIER pour un coût de 2 382 €
DEC-2017-25	28/03/2017	Contrat de formation avec le CNFPT pour une formation préalable à l'armement du 6 au 7/04/2017 à METZ pour un coût de 468 €
DEC-2017-26	18/04/2017	Contrat de formation à l'utilisation du logiciel JARDIFLASH avec MEDIA SOFTS du 10 au 14/04/2017 pour un coût de 966 €
DEC-2017-27	18/04/2017	Contrat de formation avec le Domaine de CHAUMONT SUR LOIRE pour une formation « concevoir efficacement des aménagements avec des plantes vivaces » du 27 au 30 juin 2017 pour un coût de 935 €

DEC-2017-28	18/04/2017	Contrat de formation avec LIVRALIRE pour une formation à l'utilisation du kit d'animation COOPERLIVRES au cours de l'année 2017 pour un prix de 120 €
DEC-2017-29	18/04/2017	Contrat de formation avec CIBC Bourgogne Sud pour une formation « bilan de compétences » à compter du 18/04/2017 pour un coût de 1632 €
DEC-2017-30	18/04/2017	Contrat de formation avec le CNFPT pour une formation préalable à l'armement module pratique du 25 au 28/04/2017 et du 2 au 05/05/2017 au stand de tir de VOLMERANGE LES MINES pour un coût de 1 237.50 €
DEC-2017-31	19/04/2017	Contrat de formation avec AFTRAL pour une formation continue obligatoire de transport de marchandises du 26 au 30/06/2017 à CHAMPFORGEUIL pour un coût de 708 €
DEC-2017-32	24/04/2017	Mission de fourniture, d'entretien et de réparation de la nouvelle signalétique communale (station d'épuration, bascule, dépôt communal) confiée à la société GIRODMEDIAS situé au 93 route Blanche à MORBIER (39400) pour un montant de 411 € HT, soit 493,20 € TTC pour une durée de 3 ans à compter du 01/05/2017

Le conseil municipal est invité à procéder à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

\*\*\*

## Direction Générale des Services

### **1 - Commissions municipales - Modifications**

*Monsieur GENET fait part aux membres du conseil municipal de sa décision de procéder à des ajustements au sein de l'équipe municipale dans cette deuxième partie de mandat. En effet, la loi Notre fait évoluer les compétences des communes, certaines sont déjà transférées à la communauté de communes (aire d'accueil des gens du voyage) mais il convient également de préparer l'évolution et le transfert d'autres compétences de la commune comme l'eau et l'assainissement. En outre, la présence de nombreux cours d'eau sur le territoire de la commune oblige à avoir une réflexion approfondie sur l'aspect des inondations mais aussi sur la compétence GEMAPI qui sera bientôt à la charge des communes et des intercommunalités.*

*Aussi, Monsieur BAYON sera chargé de l'environnement, des milieux aquatiques et questions traitant de l'eau et de l'assainissement. Monsieur BEME sera en charge des travaux et de l'urbanisme.*

*Madame RODRIGUEZ sera chargée des affaires scolaires du logement du cadre de vie et des quartiers.*

*Mme DUCROISET verra sa délégation étendue à la jeunesse.*

*Cette deuxième partie de mandat sera également renforcée avec la venue d'un nouveau Directeur Général des Services, Monsieur Julien BOULLIER, qui travaille actuellement au Département en qualité de Directeur de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Son expérience et ses compétences viendront soutenir le travail de l'équipe municipale et des services.*

Il est proposé au conseil municipal de modifier les commissions municipales de la façon suivante :

<b>COMMISSIONS</b>	<b>MEMBRES</b>
<b>COMMISSION FINANCES TRAVAUX EVALUATION DES ACTIONS MUNICIPALES</b>	Bernard LAUGERE
	Yves BAYON
	David BEME
	Frédéric COUTO
	Geneviève BOWBLIS
	Philippe LAZZARINI
	Marie-Agnès FORGEAT
	Philomène BACCOT Judith BERNARDO
<b>COMMISSION SPORTS VIE ASSOCIATIVE CULTURE TOURISME</b>	Chantal CHAPPUIS
	Nicole GEORGES
	Thierry DESJOURS
	Alain TREMEAUD
	Laurence ROUVET
	Jean-Marc DATH
	Pascal DESCREAUX
	Cédric FRADET
	Gérald UHLRICH
	Eric COTTERLI
<b>COMMISSION JEUNESSE REUSSITE EDUCATIVE SOLIDARITES FAMILLES EMPLOI</b>	Magali DUCROISSET
	Lolita RODRIGUEZ
	Chantal PAPIILLON
	Jean-Paul MARTIN
	Michèle DEVILLARD
	Philippe PARIAT
	Martine FERRIERE
	Aurore PURAVET
	Anne-Marie MAGNY

A l'unanimité, le conseil adopte cette délibération.

## **2 - Désignation des représentants de la commune dans les organismes auxquels la commune appartient - Modifications**

Il est proposé au conseil municipal de modifier la désignation des représentants de la commune dans les différents organismes de la façon suivante :

	Titulaires	Suppléants
Centre Communal d'Action Sociale C.C.A.S.	Magali Ducroiset	
	Geneviève Bowblis	
	Philippe Pariat	
	Chantal Papillon	
	Laurence Rouvet	
	Anne-Marie Magny	

Commission d'Appel d'Offres	Yves Bayon	Alain Tremeaud
	Bernard Laugère	Lola Rodriguez
	David Bême	Laurence Rouvet
	Pascal Descreaux	Marie-Agnès Forgeat
	Philomène Baccot	Eric COTTERLI
Conseil d'administration de la Résidence Marcellin Volla	Philippe Pariat	
	Geneviève Bowblis	
Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (S.I.C.A.L.A.)	Fabien Genet	Yves Bayon
	Marie-Agnès Forgeat	Bernard Laugère
Syndicat Intercommunal de la zone de Vitry-en-Charollais	Fabien Genet	Nicole Georges
	Bernard Laugère	Frederic Couto
	Yves Bayon	
	Pascal Descreaux	
	Marie-Agnès Forgeat	
Syndicat du Charolais pour la gestion d'un refuge et d'une fourrière	Magali Ducroiset	Chantal Chappuis
	Marie-Agnès Forgeat	Laurence Rouvet
Syndicat Départemental d'Energie de S&L (S.Y.D.E.S.L.)	Fabien Genet	Yves Bayon
Syndicat intercommunal d'Etudes et d'Aménagements de l'Arroux et de son bassin versant (S.IN.ET.A.)	Yves Bayon	Pascal Descreaux
	Marie-Agnès Forgeat	Frederic Couto
C.A. du Lycée	Philippe Pariat	Fabien GENET
	Lola Rodriguez	Marie-Agnès Forgeat
C.A. du Collège	Lola Rodriguez	Marie-Agnès Forgeat
Programme d'Intervention pour l'Investissement Communal (P.I.I.C.)	Yves Bayon	Alain Tremeaud
	Bernard Laugère	Marie-Agnès Forgeat
Commision de Sécurité	Alain Tremeaud	Frederic Couto
Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) pour le personnel des collectivités territoriales	Bernard Laugère	
Comité de Gestion R.P.A. La Fougeraie	Magali Ducroiset	
	Jean-Paul Martin	
	Jean-Marc Dath	
	Chantal Papillon	
	Aurore Puravet	
	Lola Rodriguez	
	Nicole Georges	
	Anne-Marie Magny	

Comité de Pilotage du Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (C.A.D.A.)	Laurence Rouvet	Chantal Papillon
Comité de Jumelage	Bernard Laugère	Philippe Lazzarini
	Lola Rodriguez	Nicole Georges
	Thierry Desjours	Laurence Rouvet
	Michèle Devillard	Jean-Marc Dath
	Alain Tremeaud	Pascal Descreaux
	Judith BERNARDO	Eric COTTERLI
Syndicat intercommunal du Bassin Versant de la Bourbince (SIBVB)	Yves Bayon	Pascal Descreaux
	Marie-Agnès Forgeat	Frederic Couto
Comité consultatif sur la Restauration Scolaire Municipale	Marie-Agnès Forgeat	
	Bernard Laugère	
	Lola Rodriguez	
	Jean-Paul Martin	
	Aurore Puravet	
	Michèle Devillard	
	Chantal Papillon	
Mutuelle Enfance - Petite Enfance	Thierry Desjours	Michèle Devillard
	Magali Ducroiset	David Beme
Comité Technique Paritaire	Fabien Genet	Marie-Agnès Forgeat
	Magali Ducroiset	Pascal Descreaux
	Bernard Laugère	Nicole Georges
	Michèle Devillard	Chantal Chappuis
	Lola Rodriguez	David Beme
Comité de suivi pour le centre de tri de déchets de collecte sélective de Digoïn	Yves Bayon	Pascal Descreaux
Groupement d'Intérêt Public e-Bourgogne	Bernard Laugère	Pascal Descreaux
Association Le Canal de Roanne à Digoïn	Nicole Georges	Thierry Desjours
Commission d'Accessibilité	Chantal Papillon	
	Alain Tremeaud	
	Bernard Laugère	
	Cédric FRADET	
	Philippe Lazzarini	
	Jean-Marc Dath	
	Gérald Uhlich	

A l'unanimité, le conseil adopte cette délibération.

## Affaires financières

### **3 - Subventions exceptionnelles**

Le Maire propose à l'assemblée d'attribuer les subventions exceptionnelles ci-après :

- Coopérative scolaire école maternelle Launay  
(participation voyage scolaire)
189,00 €
- Coopérative scolaire école primaire Pierre et Marie Curie  
(participation voyage scolaire)
387,00 €
- Coopérative scolaire école primaire Lafleur  
(participation voyage scolaire)
228,00 €

Il est proposé au conseil municipal d'accepter l'attribution de ces subventions, les crédits étant inscrits à l'article 6574 du budget primitif 2017.

A l'unanimité, le conseil adopte cette délibération.

### **4 - Décision modificative n°1 - Budget principal de la Ville**

Il convient d'effectuer les modifications budgétaires suivantes, afin que la trésorerie de Digoin puisse effectuer des écritures internes sans incidence pour le budget de la Ville :

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget exercice N	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Maire	Votes du conseil municipal	Total
67 Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 535 002,11	1 535 002,11	1 535 002,11
673 Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	1 535 002,11	1 535 002,11	1 535 002,11
Fonction 01					
TOTAL SECTION	1 000,00	0,00	1 535 002,11	1 535 002,11	1 535 002,11

FONCTIONNEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget exercice N	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Maire	Votes du conseil municipal	Total
76 Produits financiers	127 916,84	0,00	1 535 002,11	1 535 002,11	1 535 002,11
76811 Fonds de soutien - sortie emprunts à risque	127 916,84	0,00	1 535 002,11	1 535 002,11	1 535 002,11
Fonction 01					
TOTAL SECTION	127 916,84	0,00	1 535 002,11	1 535 002,11	1 535 002,11

A l'unanimité, le conseil adopte cette délibération.

## **5 - Décision modificative n°1 - Budget du service des Eaux**

Il convient d'effectuer les modifications budgétaires suivantes, afin que la trésorerie de Digoin puisse effectuer des écritures internes sans incidence pour le budget de l'Eau :

<b>FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>	Pour mémoire Budget exercice N	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Maire	Votes du conseil municipal	<b>Total</b>
67 Charges exceptionnelles	28 000,00	0,00	241 642,61	241 642,61	241 642,61
673 Titres annulés sur exercices antérieurs	28 000,00	0,00	241 642,61	241 642,61	241 642,61
<b>TOTAL SECTION</b>	<b>28 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>241 642,61</b>	<b>241 642,61</b>	<b>241 642,61</b>

<b>FONCTIONNEMENT RECETTES</b>	Pour mémoire Budget exercice N	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Maire	Votes du conseil municipal	<b>Total</b>
76 Produits financiers	20 136,88	0,00	241 642,61	241 642,61	241 642,61
7681 Fonds de soutien - sortie emprunts à risque	20 136,88	0,00	241 642,61	241 642,61	241 642,61
<b>TOTAL SECTION</b>	<b>20 136,88</b>	<b>0,00</b>	<b>241 642,61</b>	<b>241 642,61</b>	<b>241 642,61</b>

A l'unanimité, le conseil adopte cette délibération.

## **6 - Décision modificative n°1 - Budget du service de l'Assainissement**

Il convient d'effectuer les modifications budgétaires suivantes, afin que la trésorerie de Digoin puisse effectuer des écritures internes sans incidence pour le budget de l'Assainissement :

<b>FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>	Pour mémoire Budget exercice N	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Maire	Votes du conseil municipal	<b>Total</b>
67 Charges exceptionnelles	18 000,00	0,00	194 338,99	194 338,99	194 338,99
673 Titres annulés sur exercices antérieurs	18 000,00	0,00	194 338,99	194 338,99	194 338,99
<b>TOTAL SECTION</b>	<b>18 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>194 338,99</b>	<b>194 338,99</b>	<b>194 338,99</b>

<b>FONCTIONNEMENT RECETTES</b>	Pour mémoire Budget exercice N	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Maire	Votes du conseil municipal	<b>Total</b>
76 Produits financiers	16 194,92	0,00	194 338,99	194 338,99	194 338,99
7681 Fonds de soutien - sortie emprunts à risque	16 194,92	0,00	194 338,99	194 338,99	194 338,99
<b>TOTAL SECTION</b>	<b>16 194,92</b>	<b>0,00</b>	<b>194 338,99</b>	<b>194 338,99</b>	<b>194 338,99</b>

A l'unanimité, le conseil adopte cette délibération.

## Ressources Humaines

### **7 - Tableau des effectifs**

Afin de pourvoir au remplacement d'agents au service Développement social, enfance, jeunesse et famille dans le cadre de départ en retraite et d'adapter au décret n°2017-556 du 14 avril 2017 portant modification des dispositions statutaires applicables aux administrateurs territoriaux, aux ingénieurs en chef territoriaux et aux emplois administratifs et techniques de direction des collectivités territoriales les postes de la collectivité, il est proposé au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs selon les modalités suivantes.

A partir du 1<sup>er</sup> juin 2017 :

	GRADE	EFFECTIF BUDGETAIRE EXISTANT	NOMBRE DE POSTES POURVUS	MODIFICATION CREATION SUPPRESSION	NOUVEL EFFECTIF BUDGETAIRE	NOUVEL EFFECTIF POURVU
<b>FILIERE SOCIAL</b>						
BUDGET VILLE	ATSEM PRINCIPAL DE 2 <sup>ème</sup> CLASSE	7	3.4	-3	4	3.4
	ATSEM PRINCIPAL DE 2 <sup>ème</sup> CLASSE	4	3.4	+1.72	4	3.4
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>						
BUDGET VILLE	INGENIEUR PRINCIPAL	0	0	+1	1	0
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>						
BUDGET VILLE	DGS de 2000 à 10000	0	0	+1	1	1

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017 :

	GRADE	EFFECTIF BUDGETAIRE EXISTANT	NOMBRE DE POSTES POURVUS	MODIFICATION CREATION SUPPRESSION	NOUVEL EFFECTIF BUDGETAIRE	NOUVEL EFFECTIF POURVU
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>						
BUDGET EAU	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1 <sup>ère</sup> CLASSE	0	0	+1	1	1
	AGENT MAITRISE PRINCIPAL	0	0	+1	1	1



FILIERE MEDICO SOCIAL						
BUDGET VILLE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL DE 1 <sup>ère</sup> CLASSE	2	2	+1	3	3

A l'unanimité, le conseil adopte cette délibération.

### Développement social, Enfance, Jeunesse et Famille

#### **8 - Sortie Carrefour Familles**

Dans le cadre des actions de soutien à la parentalité de la Mapef, le Groupe Carrefour Familles, composé de parents, grands-parents bénévoles, accompagné par des professionnels de la CAF et de la Commune de Digoin, propose une sortie en famille le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017 à Diverti Parc à Toulon-Sur-Arroux (71).

La commune prend habituellement en charge une partie des dépenses afférentes à ce projet (transport et entrées) afin de faciliter l'accès à la sortie et une participation modérée est demandée aux familles.

Il est demandé au Conseil Municipal de fixer le tarif à 10 € par adulte et 7 € par enfant (mêmes tarifs que 2015 et 2016) et d'autoriser l'encaissement par la régie du Centre d'Animation Municipal Briérette.

A l'unanimité, le conseil adopte cette délibération.

### Développement du cadre de vie, urbanisme, infrastructure, environnement

#### **9 - Contrat de partenariat relatif à la gestion de l'éclairage public, des illuminations festives et des mises en lumière - Rapport annuel 2016**

La société INEO GDF SUEZ (SNC Lumières de DIGOIN) a transmis à la collectivité son rapport annuel pour l'année 2016.

Le conseil municipal en prend connaissance.

*Mme BACCOT souhaite savoir si des économies ont été réalisées suite à cette contractualisation. Monsieur LAUGERE indique qu'il a été constaté une baisse de 30 % de la consommation. Mme BACCOT demande si d'autres économies sont encore possibles.*

*Monsieur Le Maire indique que des économies sont possibles en mettant en place des coupures nocturnes. Les services étudieront les différentes possibilités notamment en laissant éclairés les axes routiers principaux.*

*Monsieur LAUGERE évoque également la possibilité de couper l'éclairage la nuit sur la place de la Grève notamment en hiver entre une heure et cinq heures du matin.*

## **10 - Contrat de partenariat relatif à la gestion de l'éclairage public, des illuminations festives et des mises en lumière - Avenant n°5**

Par délibération en date du 26 mai 2011, le conseil municipal a décidé de confier à la société INEO GDF SUEZ (SNC Lumières de Digoin) la gestion de l'éclairage public, des illuminations festives et des mises en lumière.

La ville de Digoin a sollicité Inéo pour la réalisation de la mise en lumière de la place de la Grève pour les fêtes de la fin d'année 2016.

La prestation fournie par Ineo pour cette mise en lumière comprend la fourniture de guirlandes LED à éclats scintillants, la pose des guirlandes dans les 19 arbres bordant la place de la Grève, le raccordement électrique, la dépose et la remise à la commune des guirlandes.

Pour financer ce coût, il est proposé que le montant correspondant vienne en diminution de la somme disponible dans le cadre du contrat de partenariat pour les interventions consécutives aux dégradations occasionnées par des tiers inconnus.

L'avenant n° 5 a pour objet d'entériner les modalités de mise en lumière de la place de la Grève en précisant le contenu de la prestation et les modalités de sa prise en charge financière.

Sont joints à la présente délibération l'avenant n° 5, la proposition technique et financière d'Ineo pour la mise en lumière en annexe 1 et l'état récapitulatif du budget relatif à l'article III-7 du contrat de partenariat (travaux consécutifs à des sinistres avec tiers non identifiés) en annexe 2.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver les termes de cet avenant n° 5 qui définit les modalités de la mise en lumière de la place de la Grève,
- d'autoriser le maire ou son représentant à le signer.

A l'unanimité, le conseil adopte cette délibération.

### **Affaires culturelles**

## **11 - Manifestation estivale Les Ligériades - Demandes d'aides financières**

Le Festival des Ligériades est une opération d'action culturelle estivale autour du thème de la Loire et des canaux, visant à la découverte du patrimoine ligérien, au développement touristique, à l'animation de la ville de Digoin au sein du Pays Charolais Brionnais et au soutien à la création artistique locale, départementale, voire régionale et nationale.

Cette onzième édition des Ligériades se veut la continuité des opérations précédentes, avec la pérennisation des actions dans le temps, et l'ancrage de la manifestation autour de l'identité culturelle de Digoin : la Loire et ses canaux.

Cette action s'inscrit dans le cadre des opérations susceptibles d'être subventionnées par différents financeurs potentiels tels que le Pays Charolais Brionnais, au titre des fonds européens FEADER par le programme LEADER, l'Établissement Public Loire, la Direction Régionale de l'Environnement de Bourgogne, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Département de Saône-et-Loire.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement tel qu'il figure dans le dossier de demande de subvention
- autoriser l'autofinancement à appeler en contrepartie du FEADER
- solliciter les aides financières auprès de tous les financeurs potentiels
- autoriser le maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

A l'unanimité, le conseil adopte cette délibération.

~ ~ ~

*Avant de lever la séance Monsieur GENET souhaite informer l'assemblée de l'évolution de la situation d'ALLIA. Les salariés d'ALLIA sont dans l'attente des résultats de la dernière négociation qui a été menée entre les représentants du personnel et la direction. Des avancées certaines sont attendues avec la nécessité de maintenir une partie de l'activité de l'entreprise sur le site digoinais. Si la production s'arrête, une activité « montage pack » permettra à 40 personnes de conserver leur emploi.*

*Pour les autres salariés, des mesures d'âge seront prévues ainsi que des reclassements. Il faut souligner que l'action menée par les salariés a conduit à la suspension du plan d'origine et à des avancées certaines. Le personnel se prononcera sur cet accord par référendum.*

*Monsieur MARTIN souligne que bien entendu il aurait été préférable de conserver tous les emplois mais l'accord auquel ils travaillent est une bonne chose.*

*Mme BACCOT demande si on connaît déjà les postes qui seront conservés ou non.*

*Monsieur GENET rappelle que dans ce type de procédure il existe des critères de priorisation mais il convient également de tenir compte de la volonté des individus, des profils de postes etc...*

*Monsieur MARTIN indique qu'il était également important de savoir si les personnes qui resteraient dans l'entreprise bénéficieraient des mêmes conditions de départ si l'entreprise venait à fermer dans 5 ans, par exemple sur les modalités d'indemnisation des pré-retraites.*

*Monsieur GENET souhaite souligner que la nouvelle version des propositions est totalement différente des propositions initiales, grâce à la mobilisation des salariés et de leur avocat et de l'intervention de Monsieur SIRUGUE, Ministre de l'Industrie.*

*Monsieur le Maire remercie l'ensemble des services qui ont œuvré pour préparer ce conseil municipal.*

~ ~ ~

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 35.

~ ~ ~

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le **29 juin 2017**.

\*\*\*

Fait à DIGOIN le 6 juin 2017.

Le Maire,



Fabien GENET

La Secrétaire de séance,

Chantal CHAPPUIS